Les nouvelles de Val de Seine

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÈVRES - BOULOGNE-BILLANCOURT

Val de Seine s'investit dans le tri sélectif

Dès cet automne, Val de Seine donne un coup d'accélérateur à la collecte sélective des déchets ménagers avec le renouvellement de 30 000 bacs et l'extension de la collecte sélective à tout le territoire. Une enquête menée auprès des utilisateurs concernés... Explications.

Supplément Val de Seine aux bulletins municipaux de Boulogne-Billancourt et Sèvres.

Octobre 2005

Qui dit société de consommation pense aussi augmentation des déchets. La quantité produite n'a cessé de croître. Dans le Val de Seine, ce sont quelque 478 kilos par habitant qui sont ramassés chaque année (encombrants et déchets verts compris), soit plus d'un kilo quotidien par personne.

« Entre 1999 et 2003, les coûts d'élimination des ordures ménagères sont passés en France de 2,3 à 5,6 milliards d'euros et la taxe pour leur élimination de 1,3 à 4,1 milliards d'euros. En région parisienne, le Syndicat mixte central de traitement des ordures ménagères (SYCTOM) a augmenté ses coûts de traitement de 14,71€ la tonne en 1990 à 75,62 € la tonne en 2005, soit cinq fois plus ! », relate Agnès Lafargue, agent communautaire.

La collecte sélective des déchets ménagers figure depuis début 2004 parmi les dossiers prioritaires de Val de Seine. Avec trois objectifs : optimiser le dispositif de gestion des déchets en place, diminuer les coûts, respecter l'environnement. L'enjeu est de taille. Selon Marie Lucas, conseiller communautaire et maire-adjoint sévrien chargée de l'Urbanisme, de l'Environnement et du Cadre de vie : *« Le tri c'est d'abord protéger notre planète. À force de fabriquer des emballages, nous épuisons nos matières premières (pétrole, aluminium, bois...). Seul le bois est une énergie renouvelable mais il faut lui laisser le temps de pousser ! Avec le recyclage, nous avons la possibilité de refaire de la matière, d'où l'intérêt primordial de ce système. Dans une commune, le tri – qui existe depuis 1997 à Sèvres – permet de sensibiliser la population à l'environnement. Les habitants se sentent davantage responsables de ce qu'ils achètent, consomment et jettent. Ce geste civique est utile à tous. Á Sèvres, trier est depuis longtemps devenu une habitude ! »*

Marie Lucas

Un guide explicatif et un aide-mémoire (une feuille à accrocher chez soi) seront distribués aux usagers – en même temps que les nouveaux bacs – à partir de fin 2005 pour Sèvres et début 2006 à Boulogne-Billancourt. Tout y sera dit sur la façon de « jeter propre ». Vous y trouverez consignes et conseils pour mieux trier.

Attention : à Boulogne-Billancourt il n'est pas décidé de changer immédiatement toutes ces colonnes d'apport, mais de les remplacer au fur et à mesure de leur dégradation.

Renouvellement de 30 000 bacs avant l'été 2006

Pour adapter au mieux le nombre et la taille de ces 30 000 nouveaux bacs (8 000 à Sèvres, 22 000 à Boulogne-Billancourt), une enquête est actuellement menée auprès des gardiens d'immeubles, des bailleurs, des syndics ainsi que des habitants de Sèvres (en septembre et octobre) et de Boulogne-Billancourt (en décembre et janvier). Ces enquêtes menées plusieurs mois durant seront suivies par la distribution de tous les conteneurs, dont ceux destinés au tri, reconnaissables à leurs couvercles jaunes. D'ici à la mi-décembre, Sèvres y perdra donc son traditionnel bac bleu destiné aux déchets à recycler qui naturellement sera lui-même recyclé...

« À Boulogne-Billancourt, nous remplaçons progressivement tous les bacs ainsi que les conteneurs d'apport volontaire usagés afin de déployer et de renouveler l'ensemble du parc urbain dédié à la collecte des déchets y compris les bacs destinés au tri en porte à porte, poursuit Alain Juliard, conseiller communautaire et municipal boulonnais, délégué à la Propreté et à la Collecte des déchets. *Pour mieux respecter l'environnement nous avons choisi d'utiliser des bacs fabriqués à partir de matières régénérées issues de collectes sélectives. Chacun doit bien prendre conscience de l'importance de ce système : les produits doivent "redevenir" des matières premières via le recyclage ! Le tri des déchets permet de remettre dans le circuit différentes matières recyclables en préservant ainsi nos ressources naturelles. L'autre innovation provient du fait que ces bacs sont munis de puces électroniques qui permettent, grâce à cette identification permanente, d'optimiser la collecte et ses circuits, de maîtriser les flux et les tonnages. »* ■

Alain Juliard

Attention. Pour le verre, Val de Seine continue d'employer des points d'apport volontaire. Comme l'ensemble des conteneurs des deux villes, la totalité de ces colonnes destinées à recevoir les emballages en verre, mises à disposition dans différents lieux de vos quartiers, seront elles aussi peu à peu renouvelées. Gardez donc l'habitude d'y jeter vos bouteilles, flacons, pots et flacons en verre bien vidés. Bref, si tous les contenants se refont une beauté, le but recherché reste néanmoins le même... recycler pour moins polluer !

Changement des bacs

CALENDRIER

Sèvres : enquête débutée le 15 septembre dernier, distribution des bacs à partir du 17 novembre.

Boulogne-Billancourt : enquêtes à compter du 5 décembre pour le sud, du 5 janvier 2006 pour le nord et du 18 janvier pour le centre. Renouvellement des bacs dès le 20 février 2006 dans le sud, du 15 mai pour le centre. Attention : par souci de bonne gestion, les quartiers nord qui ont été dotés en 2000/2001 ne recevront pas de nouveaux bacs mais verront leurs conteneurs dotés de puces en mars 2006.

Bien jeter, mode d'emploi

Demain : les produits recyclables... pour le bac jaune !

Comment s'organiser ?
Rien de plus simple. Après avoir mémorisé le jaune des bacs affectés au tri sélectif, tout ne devient plus qu'une question de réflexe lié... à la connaissance des produits recyclables.

À savoir : les bouteilles en plastique, les flacons de produits ménagers, les produits d'hygiène, les boîtes métalliques, les briques alimentaires, les journaux, magazines et autres prospectus, les aérosols, les canettes, etc. Verre : les points d'apport volontaire (30 à Sèvres, 105 à Boulogne-Billancourt) sont mis à disposition dans différents endroits des deux villes pour recevoir bouteilles, flacons, pots et bocaux.

Attention, déchets toxiques !

Certains produits sont nuisibles pour l'environnement et ne doivent pas être éliminés comme les autres déchets. Ainsi, rentrent dans cette catégorie : acide, aérosol non vidé, batterie auto, colle, détachant, désherbant, néon, peinture, pile, soude, solvant, lubrifiant auto, insecticide, laque, eau de Javel, etc. Les piles usagées peuvent être déposées dans des réceptacles présents en mairies et dans les magasins distributeurs.

À Boulogne-Billancourt comme à Sèvres, des camions destinés à la collecte des produits toxiques ménagers (société TRIADIS) stationnent dans différents points de la ville, sur les marchés ou devant l'hôtel de ville et reçoivent produits chimiques et phytosanitaires, photographies, déchets automobiles, ampoules, néons, radiographies, piles, thermomètres, huiles végétales.

Où et quand ?

À Sèvres
Le camion réservé à la reprise des déchets toxiques est présent six fois par an au marché Saint-Romain, de 9h à 13 h. Pour connaître les dates, se renseigner auprès de la mairie.

À Boulogne-Billancourt
• Marché Biologique, route de la Reine (côté pair) entre la rue de l'Ancienne-Mairie et la rue de Silly. Chaque 1er et 3e samedi du mois de 9h30 à 12h30.
• Marché Escudier, 9, boulevard Jean-Jaurès. Chaque 2e et 4e vendredi du mois de 9h30 à 12h30.
• Marché Billancourt, angle rue des Quatre-Cheminées et rue du Vieux-Pont-de-Sèvres. Chaque 2e et 4e mercredi du mois de 9h30 à 12h30.
• Hôtel de ville, 26, avenue André-Morizet. Le 4e mercredi du mois, de 14h à 17h.

Déchetterie d'Issy pensez-y !

Boulonnais et Sévriens disposent d'une déchetterie commune, située quai d'Issy, sous l'échangeur du périphérique (Paris 15e), ouverte du lundi au dimanche (9h30-19h).
Vous pouvez y déposer métaux, batteries, piles, objets encombrants, verres, radiographies, déchets toxiques, gravats, etc. Attention, cette déchetterie n'accepte ni les déchets végétaux ni les pneus.

Déchets électriques ou électroniques : pas dans la rue... danger pour la planète !

Le saviez-vous ? Chaque français produit actuellement entre 13 et 15 kg par an de déchets provenant d'équipements électriques et électroniques (DEEE), dont près de 90 % sont incinérés, parce qu'évacués avec les ordures ménagères. Pourtant, l'objectif européen est clair : récupérer 4 kg par habitant avant 2007 ! Pour ce faire, un décret français paru en août 2005 – suite aux directives européennes – prévoit que les distributeurs doivent reprendre dans la limite de la quantité et du type d'équipement vendu un appareil de même type. Désormais, tout équipement électronique ou électrique doit être signalé par un pictogramme « poubelle barrée » rappelant qu'il ne doit pas être jeté avec les ordures ménagères mais faire l'objet d'une collecte sélective. Alors, pour être éco-citoyen, rien de plus simple. La preuve : n'hésitez pas à rapporter aux distributeurs votre équipement usagé lors de l'achat d'un appareil neuf.
Par conséquent, vos factures doivent comporter le prix d'élimination de l'appareil. Vous payez ce service, alors pensez à leur rapporter votre appareil pour qu'il soit traité et éliminé à part ! Impossible d'ignorer aujourd'hui que déposer ces appareils sur un coin de trottoir ne salit pas seulement la rue mais aussi l'environnement ! Comment les empêcher de nuire une fois jetés ? En extrayant les substances dangereuses de ces DEEE et en assurant un meilleur recyclage des métaux et matières en plastique qu'ils contiennent.

Important pour vous et la planète !
Quels sont les principaux DEEE (Déchets d'équipements électriques et électroniques) des ménages ?
• Gros appareils ménagers (réfrigérateur, cuisinière, machine à laver)
• Petits appareils ménagers (rasoir, grille-pain, machine à café)
• Équipements informatiques et de télécommunication (ordinateur, console de jeux, baladeur)
• Matériel grand public (luminaire, radio, téléviseur, jouet, lecteur DVD, magnétoscope, réveil)
• Outils électroniques et électriques (perceuse, tondeuse électrique)
Comment s'en débarrasser ?
Important : ne pas les mettre n'importe où dans la rue ni les faire reprendre par le service des encombrants.
Vous avez deux solutions : les remettre au magasin distributeur ou simplement les apporter à la déchetterie.

Renseignements
Nouveau et gratuit, Allô propreté (Val de Seine) : 0 800 024 038.

Sorties d'octobre à Sèvres et à Boulogne-Billancourt

Expositions

◁ **Jacques Lipchitz sculpteur,**
les années françaises de 1910 à 1940,
• Du 6 octobre au 30 décembre.
Musée des Années 30, espace Landowski.

Raymond Templier, un bijoutier Art déco,
• Du 6 octobre au 6 novembre.
Musée des Années 30, espace Landowski 28, av. André-Morizet. Boulogne-Billancourt. Tél. : 01 55 18 46 42.

Ils rêvent le monde,
exposition BD de science-fiction réalisée par les éditions Sépia.
• Du 18 octobre au 10 décembre, Bibliothèque-médiathèque, 8, rue de Ville-d'Avray, Sèvres.
Tél. : 01 55 64 10 60.

Théâtre

Du Mariage au divorce,
d'après Georges Feydeau, mise en scène de Laurent Laffargue.
• Du 7 octobre au 13 novembre au TOP, place Bernard-Palissy, Boulogne-Billancourt.
Tél. : 01 46 03 60 44.

◁ **Chère Maître,**
d'après la correspondance de George Sand et Gustave Flaubert.
Avec Marie-France Pisier et Thierry Fortineaux.
• Vendredi 7 octobre à 21h.
SEL (Sèvres espace loisirs).

△ **Une chaîne anglaise**
d'Eugène Labiche, Avec Jean Paul Tribout, Henri Courseaux et Emmanuelle de Chartre.
• Vendredi 14 octobre à 21 h.
SEL (Sèvres espace loisirs)
47, Grande Rue, Sèvres. Tél. : 01 41 14 32 34.

Jazz

△ **Richard Galliano quartet**
• Les 13 et 14 octobre à 21 h, espace Landowski.
28, avenue André-Morizet,
Boulogne-Billancourt.
Tél. : 01 55 18 66 66.

Jeune public

◁ **La Barbe bleue,**
à partir de 6 ans.
• 23 octobre à 14h30,
SEL (Sèvres espace loisirs),
47, Grande Rue, Sèvres.
Tél. : 01 41 14 32 34.

Renseignements :
www.sel-sevres.org
www.boulogne.billancourt.com